

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26028**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Mention Métiers de l'aménagement du territoire et urbanisme

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10 (Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche)	Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Le Recteur de l'Académie de Versailles, Chancelier des Universités

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

121g Géographie de l'aménagement et du développement, 341 Aménagement du territoire, urbanisme

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La licence professionnelle a pour but de répondre à de nouveaux métiers identifiés ou émergent dans les différents services des collectivités territoriales tant touristiques (C.R.T., C.D.T., O.T.S.I., etc.) que relatifs au développement durable des territoires, des syndicats mixtes (SIVOM, Pays d'accueil, Parcs Naturels Régionaux, etc.).

#### Compétences spécifiques :

Identifier et analyser les données socio-économiques d'un territoire

Organiser des axes d'intervention selon les impératifs de développement local

Elaborer ou participer à l'élaboration du projet de développement local et apporter un appui aux partenaires institutionnels

Maîtrise des connaissances juridiques des collectivités territoriales

Appréhender la gestion des ressources financières et le contrôle budgétaire

Connaître les politiques de développement et d'aménagement du territoire

Maîtriser les outils fonciers et les outils opérationnels

Communiquer et échanger des informations sur les stratégies de développement local lors de rencontres professionnelles

#### Compétences génériques :

Concevoir et mettre en œuvre techniquement des projets de développement local ou des projets touristiques dans un cadre durable

Evaluer des projets en fonction des indicateurs du développement durable

Maîtriser des outils permettant d'analyser les besoins, les comportements et les motivations de la clientèle aux regards des attentes locales

Maîtriser les principaux outils informatiques permettant d'appréhender le territoire

Analyser le fonctionnement des opérateurs de projets publics, privés et associatifs au sein des territoires

Maîtriser les outils et méthodes informatiques appliquées aux espaces touristiques (systèmes d'informations géographiques)

Maîtriser les méthodes pour travailler en situation réelle, sur un projet de développement local.

La Licence Professionnelle mention Métiers de l'aménagement du territoire et urbanisme comporte un parcours-type :

- Coordinateur de l'action touristique locale et du DDT.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Aménagement du territoire, urbanisme et tourisme

Développement local, territorial et économique

Développement culturel

Développement durable (volets environnemental, social et sociétal)

Développement international

Développement urbain

Développement social

Développement rural

Les métiers visés par cette licence professionnelle sont de niveau II. Ils sont référencés dans le ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois) sous l'appellation « Développement local » (fiche K 1802). Il existe désormais **38 appellations différentes** correspondant au code ROME **K1802 - Développement local** :

Agent / Agente de développement d'habitat social

Agent / Agente de développement local

Agent / Agente de développement rural

Agent / Agente de développement social urbain

Agent / Agente de développement économique  
 Agent / Agente de pays  
 Animateur / Animatrice de charte de pays  
 Animateur / Animatrice de développement local  
 Animateur / Animatrice de développement régional  
 Animateur / Animatrice de développement territorial  
 Animateur / Animatrice de pays  
 Assistant / Assistante de développement local  
 Assistant / Assistante technique de pays  
 Assistant / Assistante de charte intercommunale ou de contrat de pays  
 Chargé / Chargée de développement culturel  
 Chargé / Chargée de développement local  
 Chargé / Chargée de développement social  
 Chargé / Chargée de développement économique  
 Chargé / Chargée de mission développement local  
 Chargé / Chargée de mission développement urbain  
 Chargé / Chargée de mission développement économique  
 Chargé / Chargée de projet de développement social urbain  
 Chargé / Chargée de projet en aménagement du territoire  
 Chargé / Chargée de projet en gestion urbaine de proximité  
 Chargé / Chargée de mission développement durable - Agenda 21  
 Chargé / Chargée de mission développement de zones d'activités  
 Chef de projet contrat de ville  
 Chef de projet de développement local  
 Chef de projet développement économique  
 Conseiller / Conseillère en développement local  
 Coordonnateur / coordonnatrice de projet de développement local  
 Directeur / Directrice développement économique  
 Développeur / Développeuse économique  
 Développeur culturel / Développeuse culturelle  
 Responsable de développement territorial  
 Responsable de projet de développement local  
 Urbaniste

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

K1802 : Développement local

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composants de la certification :**

**Intitulé des Unités d'enseignement (UE) :**

**Semestre 1** : 30 ECTS

- UE1 : De l'espace au territoire (6 ECTS)
- UE 2 : Conditions institutionnelles d'ouverture du territoire (7,5 ECTS)
- UE 3 : Gestion des ressources et des informations (4,5 ECTS)
- UE 4 : Projet de terrain collectif (12)

**Semestre 2** : 30 ECTS

- UE 1 : Techniques et méthodes (4,5 ECTS)
- UE 2 : De l'espace au territoire (3 ECTS)
- UE 3 : Conditions institutionnelles d'ouverture du territoire (1,5 ECTS)
- UE 4 : Projet tuteuré (13,5 ECTS)
- UE 5 : Rapport de stage (7,5 ECTS)

L'acquisition des connaissances est appréciée par contrôle continu.

Les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant ou le stagiaire obtient la moyenne.

**Validité des composants acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le président du jury 50 % d'enseignants (quel que soit leur statut) 50 % de professionnels
En contrat d'apprentissage	X	

Après un parcours de formation continue	X	Le président du jury 50 % d'enseignants (quel que soit leur statut) 50 % de professionnels
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X	Le président du jury (directeur de la formation continue) Le responsable pédagogique de la formation Un professionnel des métiers visés Un représentant de la formation continue Un représentant du monde professionnel en général

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24 novembre 1999

Arrêté du 1er août 2011 relatif à la Licence publié au JO du 11 août 2011

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence professionnelle

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

##### Références autres :

Arrêté modificatif du 25 juillet 2016 accréditant l'université Paris-X en vue de la délivrance de diplômes nationaux

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

Nombre d'étudiants ayant obtenu leur diplôme :

2004-2005 : 20 (2 hommes ; 18 filles)

2005-2006 : 20 (3 hommes ; 17 filles)

2006-2007 : 20 (3 hommes ; 17 filles)

2007-2008 : 20 (2 hommes ; 18 filles)

2008-2009 : 19 (2 hommes ; 17 filles)

2009-2010 : 20 (3 hommes ; 17 filles)

2010-2011 : 19 (3 hommes ; 16 filles)

2011-2012 : 19 (3 hommes ; 16 filles)

2012-2013 : 20 (3 hommes ; 17 filles)

2013-2014 : 18 (2 hommes ; 16 filles)

2014-2015 : 20 (3 hommes ; 17 filles)

##### Autres sources d'information :

Lien vers la formation

Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme Coordinateur de l'action touristique locale et du développement durable des territoires: <http://formation.u-paris10.fr/LP05>

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

##### Lieu(x) de certification :

Université de Paris-Ouest-Nanterre-La Défense

200 avenue de la République  
92001 Nanterre Cedex

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Université de Paris-Ouest-Nanterre-La Défense  
200 avenue de la République  
92001 Nanterre Cedex

**Historique de la certification :**

La licence professionnelle a été habilitée en 2003. La première promotion a coïncidé avec la rentrée 2004-2005.

La licence professionnelle a été renouvelée à deux reprises et son succès a été croissant auprès des étudiants. Depuis 2011, le nombre de dossiers de candidature s'établit entre 300 et 400, pour 20 places ouvertes.

20034315 Spécialité Coordinateur de l'action touristique locale et du développement durable des territoires

20034315 Mention Aménagement du territoire et urbanisme Spécialité Coordinateur de l'action touristique locale et du développement durable des territoires